

A l'attention du service de la Régulation des Marchés Sécurité des Produits Alimentaires,

Madame, monsieur,

Fin mai 2017, mon attention a été attirée par les huîtres que les Ets Gillardeau proposaient à la vente.

En effet, sur leur site internet de l'époque, aucune information n'était disponible quant à l'origine des naissains utilisés pour leur élevage.

Je leur ai donc adressés plusieurs mails qui ont obtenu des réponses plus ou moins explicites (Cf. annexe 1 pages 1 à 5). Dans l'une d'entre elles (Cf. annexe 1, page 4), il est clair que les professionnels sont la classe de la population la plus apte à faire la différence entre une huître naturelle et une huître triploïde.

En vacances fin septembre 2018 à l'Île d'Oléron, j'ai donc tenu à voir comment s'effectuait la vente de leurs huîtres en me rendant dans leur boutique située 19 impasse de la Valente à Bourcefranc-le-Chapus (Cf. annexe 2).

Intéressé pour acheter des huîtres exposées à la vente (Cf. annexes 3 et 4), j'ai demandé à la jeune fille en charge de la vente d'en faire l'acquisition de 2 douzaines. Ma première surprise a été de constater le prix de 35 € 90 figurant sur le ticket de caisse (Cf. annexe 5). Interrogée à ce sujet, la jeune fille nous a déclaré qu'elle nous avait vendu la meilleure qualité de la maison Gillardeau. A 17 € 95, je veux bien le croire ! Mais ce n'était pas cette qualité d'huîtres que nous voulions achetées, mais celles d'Utah Beach présentes dans le vivier et vendues 5 € 90 le kg (Cf. annexes 3 et 4). Après quelques explications, la jeune fille procède à l'échange des huîtres et au remboursement, berf tout rentre dans l'ordre ... Par contre, où le bât blesse, c'est qu'aucune information, mise à part quelles sont "élevées en France et en Europe (Cf. annexe 5), n'est donnée à propos de la particularité de ces huîtres, Utah Beach et "Gillardeau", d'être des huîtres triploïdes.

Si je me réfère aux dispositions de l'article L.441-1 du Code de la Consommation (ancien article L.213-1), " Il est interdit pour toute personne, partie ou non au contrat, de **tromper** ou tenter de tromper le contractant, par quelque moyen ou procédé que ce soit, même par l'intermédiaire d'un tiers :

1° Soit sur la nature, l'espèce, l'origine, les **qualités substantielles**, la composition ou la teneur en principes utiles de toutes marchandises"

Or, l'une des qualités substantielles des huîtres vivant dans la nature, c'est bien de se reproduire pendant une certaine période l'année. Il en va tout autrement de l'huître triploïde. En effet (source : <https://aquaculture.ifremer.fr>), "Si le matériel génétique de l'huître naturelle se compose initialement de 10 paires de chromosomes, chez l'huître triploïde, toutes ces paires sont **remplacées** par des triplets soit trente chromosomes au total ( $3n = 30$  chromosomes) à la place des doublets de l'huître diploïde ( $2n = 20$  chromosomes en tout). Les huîtres triploïdes ( $3n$ ) sont donc **obtenues** par **croisement** entre des huîtres femelles diploïdes ( $2n$ ) et des mâles tétraploïdes ( $4n = 40$  chromosomes). Comme elles ne reproduisent pas, ou en très faibles quantités, dans ces conditions, l'énergie dépensée habituellement par l'huître pour sa reproduction (environ 2/3 de son énergie en utilisant ses réserves en sucre - glycogène et glucose) est réorientée vers d'autres fonctions comme la croissance. Cela confère donc à l'huître triploïde un avantage commercial."

Ainsi, puisque l'huître triploïde a subi une manipulation chromosomique non naturelle et que cette huître est donc obtenue artificiellement en ayant modifié

**l'une de ses qualités substantielles, le consommateur devrait en être informé. D'ailleurs, comme l'attestent les annexes 6 et 7 ci-jointes, il y a des ostréiculteurs qui respectent ce devoir d'information.**

**En conclusion, vous voudrez bien me faire savoir, si pour vos services, il y a ou non tromperie sur les qualités substantielles des huitres vendues par les Ets Gillardeau.**

**J'attends avec impatience votre réponse, d'une part pour que je sache si je dois ou non poursuivre mon action, d'autre part pour en informer les médias comme Marianne et Que Choisir.**

**Je vous prie, madame, monsieur, d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.**

**JP POULET**